



Plan de développement de l'enseignement français à l'étranger : un rendez-vous manqué

Le Sgen-CFDT prend acte du coup de pouce budgétaire et de l'augmentation du nombre de détachés annoncés par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Mais ces annonces sur le développement du réseau des établissements français à l'étranger sont très insuffisantes au regard de l'objectif de doublement du nombre d'élèves.

Pour le Sgen-CFDT, l'objectif de formation d'enseignants non fonctionnaires, indispensables à la bonne mise en œuvre du plan, semble difficile à atteindre.

De plus, la simplification du processus d'homologation des futurs établissements d'enseignement français à l'étranger met en danger l'excellence pédagogique et la bonne gouvernance de ces établissements.

Enfin, deux risques sont à prendre en compte :

- les établissements émergents et marchands qui pourraient concurrencer le réseau historique des pays qui ont une forte rentabilité (Maroc, Égypte, Belgique etc.), tout en négligeant certains autres pays.
- La multiplication de détachés directs, fonctionnaires d'État employés sur des contrats de droit local étranger.

Le Sgen-CFDT revendique une mise à plat du statut des personnels détachés à l'AEFE et un statut unique. Il regrette que cette dimension n'ait pas fait l'objet d'éclaircissements et attend qu'un dialogue se noue sur ce sujet.

Paris, le 4 octobre 2019

- Contact : **Xavier Auger/Pascale Canova**, cosecrétaires généraux du Sgen-CFDT de l'étranger, 01 56 41 51 20, etranger@sgen.cfdt.fr